



**Un service public "low-cost",
nos vies "low-cost"
pour des dividendes "business-class" ?
Il est urgent de changer de
cap!**

Ingénieur-e-s, cadres, technicien-ne-s, B administratifs,

**Participons aux actions, grèves,
manifestations unitaires le 18 mars**

**Construire avec tous les personnels, tous les salariés,
public, privé, un mouvement social qui soit entendu, ouvrir
de vraies négociations**



des actes pour l'égalité professionnelle



35 h...

une vie de
famille...
un salaire...

**reconnaître le travail, débloquent le point d'indice, reconnaître
chaque niveau de qualification et revaloriser les carrières, sur
la base d'un SMIC à 1700€, doublement minimum de la
rémunération au cours de la carrière.**

**la limitation des charges, et le respect du temps de travail, la
reconnaissance des heures supplémentaires pour toutes les
catégories d'agents, le respect de l'équilibre vie professionnelle/vie
privée, le droit à la déconnexion.**



**la reconnaissance de notre technicité, de notre rôle contributif aux
décisions, les moyens de faire du bon travail en mettant en oeuvre
nos missions**



**des recrutements permettant de faire face aux missions et aux enjeux,
de mettre en oeuvre les politiques publiques**

**- des missions et des moyens pour orienter les entreprises vers la création
d'emplois, le développement économique, social et environnemental**

- défendre la protection sociale

**le massacre des politiques publiques,
50 milliards de moins pour le service public, 30 milliards de plus
pour le patronat, sans contreparties, c'est non!**

Organisation Fédérale des Ingénieurs Cadres et Techniciens de l'Équipement-Environnement

263 rue de Paris, case 543, 93515 Montreuil Cedex
téléphone : 01 55 82 88 72 - E-Mail : ofict.equipement@cgt.fr
internet : <http://ofict.reference-syndicale.fr>

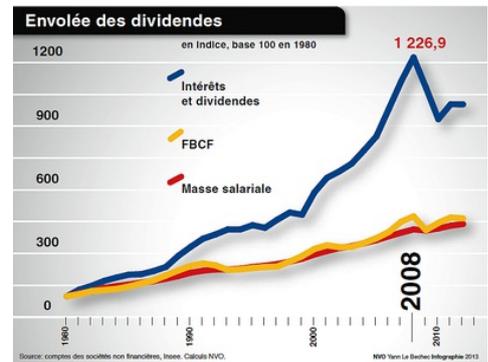
Si les entreprises n'embauchent pas, ce n'est pas parce que les salaires sont trop élevés : ils font du sur place avec une augmentation annuelle de 0,2 % en euros constants (chiffres 2011). La demande est écrasée par l'austérité, et les actionnaires exigent une rentabilité à court terme à deux chiffres qui étouffe les projets et les salaires. Soumis à cette pression, l'Etat alimente les banques en intérêts de la dette publique (48Mrds€) et conforte les dividendes des actionnaires avec 200Mrds€ d'exonérations de cotisations. L'industrie et l'emploi plongent.

Le pacte de responsabilité aggrave cette logique :

Supprimer 30 Mrds de cotisations patronales à la Sécurité Sociale, en reproduisant ce qui a déjà échoué, et ponctionner les services publics, Etat et collectivités, de 50mrds, ne va pas créer d'emplois et va au contraire aggraver le déficit de croissance et donc le chômage.

Pour la première fois le patronat sera totalement exonéré de ses responsabilités pour une branche entière de la sécurité sociale. Un précédent dangereux...

Pour renouer avec le progrès et la croissance, il faut combattre dans toute l'Europe la financiarisation, le court-termisme, la compétitivité-coût. Il faut au contraire augmenter les salaires, investir dans l'emploi qualifié, la recherche et la formation. Il faut redonner priorité à la jeunesse, génération sacrifiée..



Dans le cadre de l'appel interprofessionnel et unitaire pour le 18 mars:

- **La CGT s'oppose** au transfert vers la fiscalité du financement de la branche famille de la Sécurité Sociale et défend les droits sociaux qu'elle finance.

La CGT exige :

- des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi (notamment des jeunes et des seniors, de plus en plus exclus), de la protection sociale et du service public en s'appuyant sur de nouveaux droits pour les salariés;
- des conditions sur les aides publiques accordées aux entreprises et l'évaluation des aides existantes;
- une loi favorisant l'investissement productif contre les dividendes;
- la suppression des aides aux entreprises qui abusent de l'emploi précaire, ou pratiquent des salaires sous le Smic.
- un plan d'investissement créateur d'emplois appuyé sur la Banque Publique d'Investissement et le plan européen revendiqué par la Confédération Européenne des Syndicats

Dans nos ministères :

- dans le cadre du cycle de dialogue social de la Fonction Publique « parcours professionnels, carrières et rémunérations », une véritable négociation sur : les taux promus/promouvables, la refonte des grilles de rémunérations la reconnaissance des qualifications - de 1,4 SMIC pour un Bac, à 2,3 SMIC pour un Doctorat, en début de carrière -, et sur une réduction de la part des primes dans la rémunération;
- le décompte et le suivi de tous les temps travaillés dans le respect des garanties minimales, des voies de recours et des moyens pour négocier les charges de travail;
- la garantie du plein exercice de notre technicité et de notre responsabilité sociale par rapport aux politiques publiques, pour répondre aux besoins sociaux, environnementaux et économiques. L'encadrement et le service public ont besoin de liberté d'expression dans le cadre professionnel.

L'encadrement, au ministère, a tout intérêt à se mobiliser. Il est urgent de développer le débat, de s'informer et d'agir.

pour plus d'information, pour trouver des références, pas d'hésitation : allez sur

<http://ofict.reference-syndicale.fr>